



CC Sauldre et Sologne (Siren : 200000933)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Argent-sur-Sauldre
Arrondissement	Vierzon
Département	Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/2005
Date d'effet	29/12/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme RENIER Laurence

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	7 Rue du 4 Septembre
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	18410 ARGENT SUR SAULDRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@sauldre-sologne.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	14 672
Densité moyenne	15,06

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
18	Argent-sur-Sauldre (211800115)	2 092
18	Aubigny-sur-Nère (211800156)	5 573
18	Blancafort (211800305)	1 026
18	Brinon-sur-Sauldre (211800370)	989
18	Clémont (211800677)	715
18	Ennordres (211800883)	215
18	Ivoy-le-Pré (211801154)	788
18	La Chapelle-d'Angillon (211800479)	620
18	Ménétréol-sur-Sauldre (211801477)	202
18	Méry-ès-Bois (211801493)	558
18	Nançay (211801592)	815
18	Oizon (211801709)	673
18	Presly (211801857)	235
18	Sainte-Montaine (211802277)	171

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
<i>Mise en oeuvre du SPANC</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
<i>* Exploitation et travaux d'entretien et d'aménagement du canal de la Sauldre et de l'Étang du Puits conformément aux statuts du syndicat de l'étang du puits et du canal de la Sauldre. *</i>
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique, en vertu de l'alinéa 12° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement ; mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.</i>

- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Organisation d'un séjour de vacances pour les jeunes de la sixième à 17ans.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>création, gestion et fonctionnement d'un relais d'assistant(e)s maternel(le)s</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>La communauté de communes est compétente en lieu et place des communes pour porter le Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT) et le contrat culturel départemental. Elle aura la possibilité d'organiser directement les manifestations culturelles d'intérêt communautaire sur le territoire.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur <i>Etude et élaboration d'un schéma communautaire d'aménagement de l'espace : * intérêt communautaire : définition commune des différentes zones naturelles, urbaines, industrielles et commerciales en vue d'en permettre la protection et/ou le développement harmonisé)</i>
- Plans locaux d'urbanisme
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Développement d'infrastructures touristiques à vocation communautaire : Le développement des infrastructures touristiques (situées hors zone d'activité touristique) sera autorisé à partir du moment où le succès escompté de telles infrastructures apportera des retombées économiques, sociales et culturelles à plus d'une commune de la communauté.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>*promotion et mise en oeuvre d'actions des communes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. *Créer des services à la population à vocation communautaire.</i>
- Politique du logement social <i>élaboration d'un schéma directeur du logement social</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>«Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques » prévue au I de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	SM d'entretien du bassin du Beuvron (254103179)	SM fermé	156 655
18	SI de la vallée de l'Yèvre (200078491)	SM fermé	160 785
18	SM de renaturation des Sauldres et leurs affluents (200091247)	SM fermé	36 665
18	Syndicat départemental d'énergie du Cher (241800549)	SM fermé	323 656
18	Syndicat de l'Etang du Puits et du canal de la Sauldre (254102254)	SM ouvert	13 449

18	SM Pays de Sancerre - Sologne (251803045)	SM ouvert	33 341
18	Berry Numérique (200041481)	SM ouvert	303 849

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)